## **EPREUVES D'EXAMEN BAC STI2D**

À compter de la session 2021, le baccalauréat technologique est évalué selon deux modalités :

- → dans le cadre du contrôle continu (40% de la note finale) : par la prise en compte de l'évaluation des résultats de l'élève en classe durant le cycle terminal (10%), et par la moyenne des notes obtenues lors des épreuves communes de contrôle continu (30%);
- → dans le cadre des épreuves terminales (60% de la note finale) du premier groupe et, le cas échéant, du second groupe (« oraux de rattrapage » ou « épreuves de contrôle »)

## Epreuves communes de contrôle continu

La moyenne des notes obtenues aux épreuves communes de contrôle continu est affectée d'un coefficient 30 pour un coefficient total de 100.

Intitulé de l'épreuve	Epreuve commune de contrôle continu n° 1		Epreuve commune de contrôle continu n° 2		Epreuve commune de contrôle continu n° 3		
	Nature de l'épreuve	Durée	Nature de l'épreuve	Durée	Nature de l'épreuve	Durée	
Histoire-géographie	écrite	2 h	écrite	2 h	écrite	2 h	
LVA + ETLVA	écrite et orale	1 h	écrite	1 h 30	écrite et orale	2 h + 10 min	
LVB	écrite et orale	1 h	écrite	1 h 30	écrite et orale	2 h + 10 min	
Mathématiques	écrite	2 h	écrite	2 h	écrite	2 h	
EPS	CCF (contrôle en cours de formation)						
Innovation technologique			orale	20 min			

## **Epreuves terminales**

Épreuves anticipées						
Intitulé de l'épreuve	Coefficients	Nature de l'épreuve	Durée			
Français (écrit)	5	écrite	4 h			
Français (oral)	5	orale	20 min			
Philosophie	4	écrite	4 h			
Épreuve orale terminale	14	orale	20 min			
Physique-Chimie et Mathématiques	16	écrite	3 h			
Ingénierie, innovation et développement durable	16	écrite	4 h			